

OBJET : Autorisation de signature d'une convention de partenariat entre la Bibliothèque municipale et l'EHPAD du Bois Petit

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.2121-29,

Considérant que L'EHPAD du Bois Petit et la Bibliothèque municipale de Sotteville-lès-Rouen souhaitent formaliser un partenariat pour permettre l'intervention des bibliothécaires auprès des résidents L'EHPAD du Bois Petit,

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention présente en annexe qui a pour objet de définir les conditions d'intervention de la Bibliothèque municipale au sein de l'EHPAD du Bois Petit pour une durée d'un an.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,....., en décide ainsi.

Le Registre dûment signé
Pour extrait conforme,
Maire,
Conseiller Départemental,

Alexis RAGACHE

NOTE EXPLICATIVE N°06

OBJET : Autorisation de signature d'une convention de partenariat entre la Bibliothèque municipale et l'EHPAD du Bois Petit

L'EHPAD du Bois Petit et la Bibliothèque municipale de Sotteville-lès-Rouen souhaitent formaliser un partenariat pour permettre l'intervention des bibliothécaires auprès des résidents du L'EHPAD du Bois Petit.

L'EHPAD du Bois Petit et la Bibliothèque partagent des objectifs en faveur de l'accès de toutes et tous à la culture, mais aussi de lutte contre l'isolement des résidents accueillis.

La présente convention a pour objet de définir les modalités du partenariat dans le cadre d'un programme annuel d'animations qui pourra comprendre l'ensemble des propositions de la bibliothèque municipale telles que : la mise à disposition et le prêt de documents, des séances de lectures collectives, d'écoutes musicales et/ou de projections de films.

L'accueil des bibliothécaires dans les locaux de l'EHPAD sera assuré par les équipes professionnelles de l'EHPAD.